

## Questions orales

**Des voix:** Bravo!

**M. Broadbent:** Je peux garantir au ministre qu'il entendra parler des milliers de Canadiens, qui représentent la majorité, qui ont une opinion contraire.

**Des voix:** Bravo!

## LA CRÉATION D'EMPLOIS—LES MULTINATIONALES

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, puisque le ministre parle d'emplois, je voudrais lui poser une question fort précise. Nous nous sommes penchés, dans une certaine mesure, sur la question des prix et le ministre soulève maintenant la question des emplois.

● (1430)

Va-t-il nous confirmer qu'un lobbyiste représentant une multinationale pharmaceutique américaine s'est mis en rapport direct avec des représentants de son ministère au cours de l'été, afin d'obtenir que toute mesure législative concernant ce domaine ne renferme aucune disposition relative aux emplois créés au Canada?

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, dans son introduction à sa question, le chef du Nouveau parti démocratique a laissé entendre que des millions de Canadiens s'opposaient à un accroissement des travaux de recherche médicale au Canada. Il prétend que des millions...

**M. Broadbent:** Répondez à la question, Harvie.

**M. Andre:** ... de Canadiens s'opposent à ce que 3 000 emplois soient créés au Canada dans le domaine de la recherche. Je ne le crois pas et ma conviction s'appuie sur de nombreuses preuves.

J'ignore qui a rencontré qui cet été. Je sais que je n'ai, certes, jamais rencontré une personne comme celle dont parle l'honorable chef du Nouveau parti démocratique. Je peux lui garantir que s'il collabore avec nous, afin de renvoyer ce projet de loi au comité, il s'apercevra qu'il est profitable au Canada. Nous devrions l'adopter, car il y va de la santé et de l'intérêt économique des Canadiens. Il serait insensé de nous refuser ce genre d'avantages.

## LA DISPOSITION DU PROJET DE MESURE LÉGISLATIVE

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, après avoir vu le porte-parole américain à la télévision, il y a une semaine environ, j'ai procédé à certaines vérifications. Je suis persuadé que le ministre a regardé l'émission en question. Le projet de mesure législative que le ministre devait présenter à la Chambre en juin dernier renfermait un article qui aurait forcé les sociétés pharmaceutiques à créer des emplois au Canada au cours des deux années suivantes, sous peine de perdre leur monopole. Pourquoi donc a-t-on supprimé cet article, comme le lobbyiste américain l'a signalé à la télévision?

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, j'ai déjà répondu à cette question. Il a été supprimé à la demande de l'Association canadienne des fabricants de produits pharmaceutiques qui représente les fabricants de médicaments génériques. Grâce à la

disposition permettant la fabrication au Canada après sept années, les médicaments génériques canadiens pourront être mis sur le marché après ce délai. On donne ainsi aux fabricants canadiens ce qu'ils souhaitaient. C'est en réponse aux pressions exercées par des gens au Canada, que j'ai inclus cette disposition.

[Français]

## LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**Mme Thérèse Killens (Saint-Michel—Ahuntsic):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. J'ai en main un communiqué signé par dix associations de retraités et de consommateurs du Québec qui s'opposent au projet de loi sur les brevets. Ces groupes croient que les prix vont augmenter et que ce sont eux qui finiront par payer la note à travers les gouvernements provinciaux, au comptoir de la pharmacie, par le biais de leurs taxes et des primes d'assurance. Pourquoi le premier ministre se sert-il des malades supposément pour créer des «jobs»?

[Traduction]

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, j'ai ici une lettre de la Fédération de l'âge d'or du Québec. En voici un extrait:

[Français]

«Nous sommes convaincus que ce changement dans la Loi des brevets est nécessaire pour stimuler la recherche afin de découvrir de nouveaux médicaments pour traiter des maladies qui demeurent à être vaincues comme le cancer, la maladie d'Alzheimer, le SIDA et d'autres maladies cardio-vasculaires.»

## ON DEMANDE SI LES GARANTIES PEUVENT ÊTRE RENDUES PUBLIQUES

**Mme Thérèse Killens (Saint-Michel—Ahuntsic):** Monsieur le Président, vous ne me donnerez pas le droit de lire les noms des organismes. Je ferai parvenir la copie au ministre. J'en ai dix du Québec.

Il n'y a rien dans la loi qui garantit les 3 000 emplois. Il n'y a rien dans la loi qui garantit des investissements de 1,4 milliard de dollars. Est-ce que le ministre peut rendre publiques les garanties que, lui, a reçues?

[Traduction]

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** J'en serais heureux, monsieur le Président. Hier seulement j'ai annoncé de nouvelles dépenses de 70 millions de dollars à cet égard en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve.

**Des voix:** Bravo!

**M. Andre:** Cela porte le total jusqu'ici à quelque 550 millions de dollars.

**Des voix:** Bravo!

**M. Andre:** Je sais également, et j'y suis très sensible, que l'Assemblée nationale du Québec a adopté à l'unanimité, sous deux gouvernements différents, des résolutions nous demandant de faire exactement ce que nous sommes en train de faire.